

# Technicien Supérieur en Automatisation, Robotique et Informatique Industrielles

## Objectifs

La formation a initialement été créée pour répondre aux besoins de compétences des entreprises dans les domaines de l'automatisme, de la robotique et de l'informatique industrielle.

Dans l'entreprise, le titulaire du titre d'Analyste Programmeur en Automatisation et Informatique Industrielle exerce le plus couramment en qualité d'automaticien avec une spécialité en robotique. Sa mission consiste à concevoir, réaliser et intégrer des Systèmes Automatisés de Production pour laquelle il convient de distinguer 4 axes fondamentaux correspondant aux fonctions principales suivantes :

- Conception de tout ou partie d'un Système Automatisé de Production.
- Installation et mise en route d'un Système Automatisé de Production.
- Maintien du système en fonctionnement.
- Adaptation aux éventuelles modifications du process.

## Entreprises d'accueil

Entreprises de toutes tailles et secteurs désireuses de créer ou renforcer leur service informatique, ESN ayant un besoin sur les métiers et compétences ciblées par la formation.

## Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire d'un Bac possédant des connaissances de base en automatisme, en électricité, en mécanique.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

## Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



## Formation par apprentissage

**Code diplôme**      **Code RNCP**

En attente d'affectation    15160

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+2.

### Durée de la formation

900 heures (sur 2 ans).

### Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

1 semaine en UFA,  
3 semaines en entreprise.

## Coordonnées de l'UFA



### Centre de formation Sup La Mache

69 Boulevard Jean XXIII  
69008 LYON  
04 72 78 55 66  
suplamache@lamache.org  
www.ecolelamache.org

## Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Anglais usuel & technique
	Cohésion de groupe et travail d'équipe
	Méthodologie, élaboration et présentation d'une soutenance
Matières professionnelles	Technologie
	Formation du personnel
	Habilitation électrique
	SST
	Elaborer une séquence
	Analyser un traitement numérique
	Analyser un projet informatique
	Transcrire une séquence : automatisme
	Transcrire une séquence : robotique
	Gérer une information analogique
	Configurer un PC
	Organiser un projet informatique
	Développer ou exploiter une base de données
	Intégrer et paramétrer un PC dans un SAP
	Rédiger une documentation technique : WORD, EXCEL et dossier technique
	Rédiger une documentation technique : CAO
	Introduction à la robotique
	Projet d'études d'automatisation et de robotisation
	Techniques de communication
	Outils financiers
	Qualité
	Organiser le dialogue homme/machine
	Programmer la communication entre les équipements
	Programmer les outils de supervision
	Développer un programme en langage objet
Régler et mettre au point un S.A.P.	
Régler et mettre au point les outils de dialogue	

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Epreuves	Type	Forme
<b>LinguaSkill</b>	Ponctuel	Ecrit et oral
<b>EC-Council Certified Network Defender</b>	Ponctuel	Ecrit
<b>Certification Voltaire</b>	Ponctuel	Ecrit

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



### Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Références

	2019	2018	2017
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>87,06%</b>	<b>83,99%</b>	<b>83,01%</b>
• CAP / CAPA / MC / TP/ DE	96,69%	97,26%	96,69%
• Bac Pro / Bac Pro A / BP	91,89%	89,20%	89%
• BTS / BTS A titre Bac +2	82,24%	80,73%	80%
• Formations Bac +3	60%	68,75%	44%
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	<b>Résultats enquête en cours</b>	<b>82%</b>	<b>80%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	<b>87%</b>	<b>88%</b>	<b>Non mesuré</b>

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

Chargé de projet en automatisation robotique et informatique industrielles (CP-ARII). Il s'agit d'une certification professionnelle inscrite au RNCP Niveau 6 (ancien niveau II).

### Débouchés professionnels :

- Technicien supérieur en automatisation.
  - Technicien supérieur en robotique dans toute entreprise.
- ... quelle que soit sa taille et son secteur d'activité.

## Modalités financières

### Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 7 600 € (coût d'amorçage).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
  - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
  - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
  - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6€ par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3€ par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Dates de la formation

Année de la formation	Promotion	Date de début de la formation	Date de fin de la formation (incluant examens)
1 <sup>ère</sup> année	2020 - 2022	21/09/2020	10/09/2021
2 <sup>ème</sup> année	2020 - 2021	10/09/2021	17/09/2021

### Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2020

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut apprentissage et stagiaire de la formation continue.

## INDUSTRIE

### Accès par transport

- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité (C15 – Mairie du 8<sup>e</sup>).

### Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

### Les + de la formation

#### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

#### • Hébergement

Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA

### Matériel / Équipement

- 4 salles informatiques.
- Laboratoire d'hôtes de virtualisation équipé de 4 serveurs sur réseau physique séparé du réseau de production.
- Comptes Azure pour les alternants sur la durée de la formation.

### Coordonnées de l'UFA



#### Centre de formation Sup La Mache

69 Boulevard Jean XXIII  
69008 LYON  
04 72 78 55 66  
suplamache@lamache.org  
www.ecolelamache.org

#### CFA de rattachement :

Le CFA CréAp et ActiFormation fusionnent pour devenir Aktéap



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 Caluire et Cuire  
04 72 10 94 07  
contact@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026